

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02668

Numéro SIREN : 794 894 196

Nom ou dénomination : 3S

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/016068

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3S</u>				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>17 route de Landorthe</u>				<u>31800 ST GAUDENS</u>				
Numéro SIRET * <u>7 9 4 8 9 4 1 9 6 0 0 0 1 1</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				<u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>		
ACTIF				Brut		Amortissements - Provisions		
				1		2		
				Net		Net		
				3		4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	5 980	016	5 980		
	Immobilisations corporelles *		028		030			
	Immobilisations financières * (1)		040	387 550	042	387 550	387 550	
	Total I (5)		044	393 530	048	5 980	387 550	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Autres * (3)		072	113 879	074	113 879	191 996	
Valeurs mobilières de placement		080		082				
Disponibilités		084	207	086	207	493		
Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	114 086	098	114 086	192 489		
Total général (I+II)		110	507 616	112	5 980	501 636		
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
Capital social ou individuel *				120	241 250	241 250		
Ecart de réévaluation				124				
Réserve légale				126	24 125	24 125		
Réserves réglementées *				130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)				132	31 374	9 817		
Report à nouveau				134				
Résultat de l'exercice				136	153 024	231 557		
Provisions réglementées				140				
Total I				142	449 773	506 749		
Provisions pour risques et charges				154				
Emprunts et dettes assimilées				156	48 867	70 745		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
Fournisseurs et comptes rattachés *				166	648	590		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 1 000)				172	2 348	1 955		
Produits constatés d'avance				174				
Total III				176	51 863	73 290		
Total général (I + II + III)				180	501 636	580 039		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	26 710		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Section 1
A vis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3S

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 1

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 1 1

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION	PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	Régularisations	Déductions	Déficits	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
						13	1	13	1
Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209				210			
Production vendue	biens	215				214			
	services *	217				218			
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
Production immobilisée *						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232			
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises) *						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier					242	1 322		693
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *	243				244			
Rémunérations du personnel *						250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
Dotations aux amortissements *						254			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	1 323		693
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 323)		(693)
Produits financiers						280	155 503		233 294
Produits exceptionnels						290			
Charges financières						294	782		1 044
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348				300			
Impôts sur les bénéfices *						306	375		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	153 024		231 557
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	153 024	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles *						322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	375		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				330			
Fractions des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Entreprise nouvelles (44, articles)	986	Zone franche urbaine (44, articles A)	987	Zones reconstruites de la déense (44, articles)	127			138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44, articles)	981	Jeune entreprise innovante (44, articles A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991				
Divers ZFA NG (44 quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Créances due au report en arrière du déficit	346			992	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zones de développement prioritaires (44 quinquies)	993				146 284
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	7 115	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : *								360	4 614
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370	2 500	372	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS 3S

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
DIVIDENDES REGIME MERE/FILLE		146 284
Total des déductions diverses	350	146 284

PS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3S

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	5 980	412		414		416	5 980	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	387 550	482		484		486	387 550	
TOTAL		490	393 530	492		494		496	393 530	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	5 980	502		504		506	5 980	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	5 980	572		574		576	5 980	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 3S

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	4 614
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	4 614
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quant

PS

SAS 3S
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 241 250 euros
Siège social : 17 route de landorthe
31800 SAINT GAUDENS
794 894 196 – RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JANVIER 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS

Le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 153 024 € de la façon suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice 153 024 €

Dotations :

Dividendes Bruts 166 000 €

Imputation sur autres réserves - 12 976 €

TOTAUX 153 024 € 153 024 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende.

Le dividende unitaire est de 6.88 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 13 janvier 2023.

Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfraction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfraction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/22	166 000 €		

Prélèvements sociaux prélevés à la source

La CSG et les prélèvements sociaux d'un montant de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.80% sont prélevés à la source au plus tard le 15 du mois suivant la distribution des dividendes soit le 15/02/2022.

Le montant des dividendes s'élève à 166 000 €.

La CSG et les prélèvements sociaux : 28 552 € (166 000 x 17.20%)

PS

Le prélèvement forfaitaire obligatoire retenus à la source : 21 248 (166 000 x 12.80%)

Le montant net des dividendes : 116 200 €.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfraction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfraction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/21	120 000,00€		
31/12/20	107 000,00€		
31/12/19	0,00 €		

De plus, un acompte sur dividende de 90 000€ a été versé en date du 09/03/2021.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Présidence



SAS 3S
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 241 250 euros
Siège social : 17 route de landorthe
31800 SAINT GAUDENS
794 894 196 – RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JANVIER 2023

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Cher Associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

En conséquence, nous allons procéder successivement

- A l'analyse des principaux chiffres caractérisant l'activité de notre société au cours de l'exercice ;
- A la proposition d'affectation du résultat de l'exercice ;
- A une présentation plus détaillée des comptes sociaux et des opérations qu'ils traduisent.

Nous vous rappelons que tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social, savoir

- L'intégralité des documents comptables de l'exercice (bilan, compte de résultat),
- Le présent rapport relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice,
- Le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
- Et le texte des résolutions que nous soumettrons dans quelques instants à votre vote.

Pour vous permettre d'appréhender immédiatement la teneur de l'exercice, nous entamerons ce rapport par une analyse des principaux chiffres de l'exercice traduisant l'activité de notre société.

Nous vous demanderons ensuite d'approuver ces comptes et d'en affecter le résultat.



I. Présentation et commentaire de l'activité et du résultat de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le chiffre d'affaires ainsi au titre de l'exercice clôturant au 31/12/2022 est nul.

Les charges d'exploitation atteignaient, au 31 décembre 2022, 1 323 € contre 693 € lors de l'exercice précédent.

Vous trouverez ci-après le détail de chacun des postes concernés :

EXERCICE	2022 12 mois	2021 12 mois
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 322	693
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	1	
Total charges d'exploitation	1 323	693

Compte tenu des chiffres qui viennent de vous être présentés, le résultat d'exploitation de l'exercice se traduit par un déficit de 1 323 €.

Le total des charges financières est de 782€ et le total des produits de même nature sont de 155 503 €. En conséquence, le résultat financier de l'exercice se trouve être bénéficiaire de 154 721 €.

Compte tenu du montant du résultat d'exploitation et de celui du résultat financier, le résultat courant avant impôt se trouve être pour l'exercice bénéficiaire de 153 399 €.

S'agissant du résultat exceptionnel, il se trouve être nul.

L'impôt société s'élève à la somme de 375€.

De cet ensemble, il résulte

Total des produits de l'exercice :		155 503
- produits d'exploitation	0	
- produits financiers	155 503	
- produits exceptionnels	0	
Total des charges de l'exercice :		2 479
- charges d'exploitation	1 323	
- charges financières	782	
- charges exceptionnelles	0	
- impôt sociétés	375	

Résultat comptable de l'exercice : bénéfice de 153 024 €.

II. Commentaires sur l'activité de la société au cours de l'exercice

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Filiales et participations

SARL OPTIQUE SENTENAC (Boulogne Sur Gesse) détenue à 100% depuis le 22/07/2013.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
Nbre des actions ordinaires existantes	700	700	700	700	700
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires Hors Taxes	410 057	433 157	404 348	432 121	436 508
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	114 017	120 259	127 770	120 482	120 072
Impôts sur les bénéfices	8 337	12 322	16 350	25 396	25 090
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	93 809	96 270	98 951	89 433	92 262
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	150,97	154.20	159.17	135.84	135.69
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	134,01	137.53	141.36	127.76	131.81
Dividende distribué à chaque action	134.01	137.53	141.36	127.76	131.81

PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	6	5	5	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	88 726	88 341	77 963	31 083	90 976
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	22 942	19 332	14 733	7 443	19 510

SARL OPTIQUE SENTENAC (CAPVERN) détenue à 70% depuis le 29/08/2013 puis à 100% à compter du 23/08/2019

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nbre des actions ordinaires existantes	800	800	800	800	800
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires Hors Taxes	204715	189 522	207 836	233 239	381 512
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	33 907	15 652	33 683	35 644	92 376
Impôts / bénéfice	171	210	1 898	4 046	17 315
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27179	5 251	24 592	26 246	68 946
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts,					

participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	42.17	19.30	39.73	39.50	93.83
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	33.97	6.56	30.74	32.81	86.18
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	5	4	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	50059	51 443	53 958	64 383	77 644
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	18151	15 543	16 419	19 296	24 411

SARL OPTIQUE SENTENAC 2 (L'Isle en Dodon) détenue à 100% depuis le 17/10/2019

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices :

	31/12/20	31/12/21	31/12/22
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE			
Capital social	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000

OPERATIONS ET RESULTATS			
Chiffre d'affaires Hors Taxes	175 173	206 035	207 886
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24 182	50 458	54 796
Impôts sur les bénéfices	-162	7 846	8 398
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	18 891	38 305	42 192
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	24.34	42.61	46.40
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	18.89	38.30	42.19
Dividende distribué à chaque action	18.89	38.30	42.19
PERSONNEL			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	45 972	49 566	47 904
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	9 617	11 747	7 988

SCI SENTE 2 détenue à 95% depuis le 29/07/2021.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices :

	31/12/20	31/12/21	31/12/22
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE			
Capital social			1 000
Nbre des actions ordinaires existantes			100
OPERATIONS ET RESULTATS			
Chiffre d'affaires Hors Taxes			7 600
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			731
Impôts sur les bénéfices			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			-7 914
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			7.31
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			-79.14
Dividende distribué à chaque action			
PERSONNEL			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			
Montant de la masse salariale de l'exercice			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			

IV. Affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 153 024 € de la façon suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice 153 024 €

Dotations :

Dividendes Bruts 166 000 €

Imputation sur autres réserves - 12 976 €

TOTAUX 153 024 € 153 024 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende.

Le dividende unitaire est de 6.88 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 13 janvier 2023.

Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfraction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfraction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/22	166 000 €		

Prélèvements sociaux prélevés à la source

La CSG et les prélèvements sociaux d'un montant de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.80% sont prélevés à la source au plus tard le 15 du mois suivant la distribution des dividendes soit le 15/02/2022.

Le montant des dividendes s'élève à 166 000 €.

La CSG et les prélèvements sociaux : 28 552 € (166 000 x 17.20%)

Le prélèvement forfaitaire obligatoire retenus à la source : 21 248 (166 000 x 12.80%)

Le montant net des dividendes : 116 200 €.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfraction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfraction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/21	120 000,00€		
31/12/20	107 000,00€		
31/12/19	0,00 €		

De plus, un acompte sur dividende de 90 000€ a été versé en date du 09/03/2021.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

V. Décisions diverses

Conventions de l'article L 23-19

En application des dispositions de la loi vous aurez également à statuer sur le rapport spécial énonçant les conventions intervenues entre la société et le gérant ou les associés intéressés et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

VI. Présentation des comptes et du bilan

Nous vous présentons, en détail, les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Nous vous précisons que ces documents ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur et de manière analogue à celle de l'exercice précédent.
Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion.

Le président

